

# RESULTATS DES INVENTAIRES REALISÉS EN FAVEUR DES ODONATES SUR LES SITES NATURA 2000 DU GERS

Objectif : actualisation du Formulaire Standard de Données Natura 2000



Réalisé par le CPIE Pays Gersois

Le 02/10/2014

# SOMMAIRE

**Partie I :** Résultats généraux des inventaires portés sur les espèces cibles dans le département du Gers

**Partie II :** Résultats des inventaires sur les espèces d'odonates pour chacun des sites Natura 2000 du Gers

1- Le site Natura 2000 « Vallée et Coteaux de la Lauze »

1. Localisation
2. Les odonates sur le site
  1. Les espèces cibles
  2. Les espèces non concernées par la Directive Habitat

2- Le site Natura 2000 « Coteaux du Lizet et de l'Osse »

1. Localisation
2. Les odonates sur le site
  1. Les espèces cibles
  2. Les espèces non concernées par la Directive Habitat

3- Le site Natura 2000 « Etangs d'Armagnac »

1. Localisation
2. Les odonates sur le site
  1. Les espèces cibles
  2. Les espèces non concernées par la Directive Habitat

4- Le site Natura 2000 « Le réseau Hydrographique du Midou et du Ludon »

1. Localisation
2. Les odonates sur le site
  1. Les espèces cibles
  2. Les espèces non concernées par la Directive Habitat

5- Le site Natura 2000 « Vallée de l'Adour »

1. Localisation du site
2. Les odonates sur le site
  1. Les espèces cibles
  2. Les espèces non concernées par la Directive Habitat

## Partie I : Résultats généraux des inventaires portés sur les espèces cibles dans le département du Gers.

A l'échelle du territoire gersois, 63 nouvelles stations ont pu être identifiées en 2014, favorables à la présence d'espèces cibles sur les 222 stations connues à ce jour par le CPIE Pays Gersois (Figure 1).

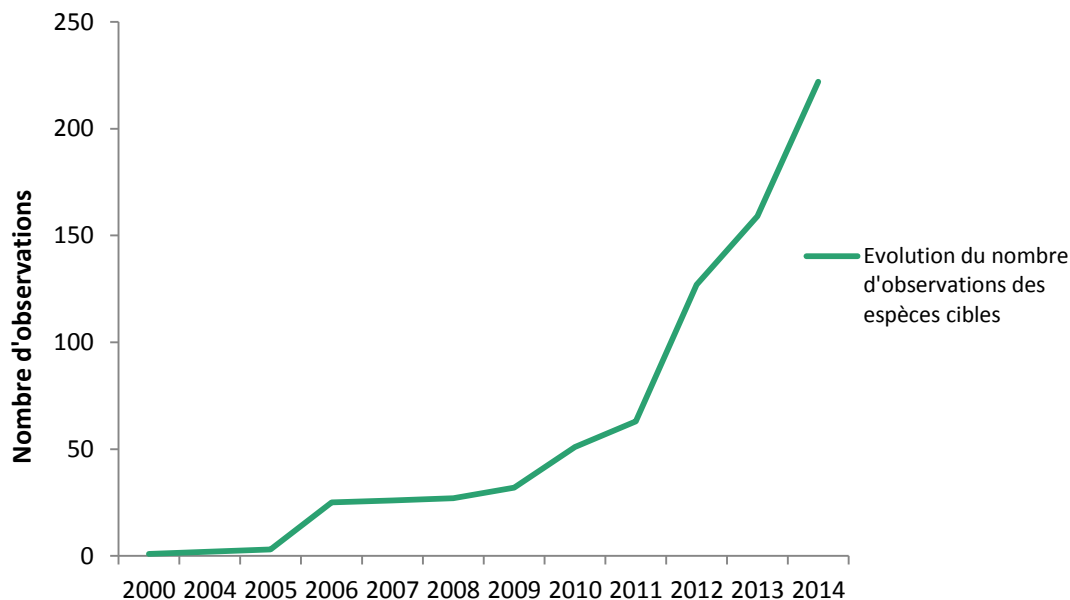
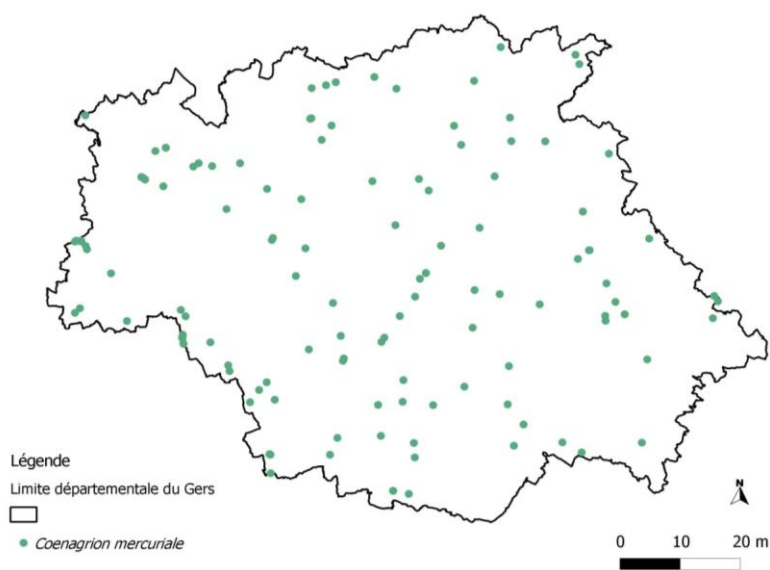


Figure 1 : Evolution du nombre d'observations d'espèces patrimoniales dans le Gers depuis les années 2000

Au total, trois espèces ciblées par la Directive Habitats de 1992 sont présentes dans le Gers et sont l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), le Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*) et la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*). Leur répartition diffère (Figure 2, 3, 4), elle peut être assez homogène sur l'ensemble du département (*Coenagrion mercuriale*, n = 136), localisée (*Gomphus graslinii*, n = 24) ou bien concentrée sur une partie du Gers (*Oxygastra curtisii*, n = 62).



Fond cartographique: BD Parcellaire - Réalisation: CPIE Pays Gersois 27/08/2014

Figure 2 : Cartographie des stations d'observations de l'Agrion de Mercure. Répartition assez homogène sur l'ensemble du territoire du Gers.

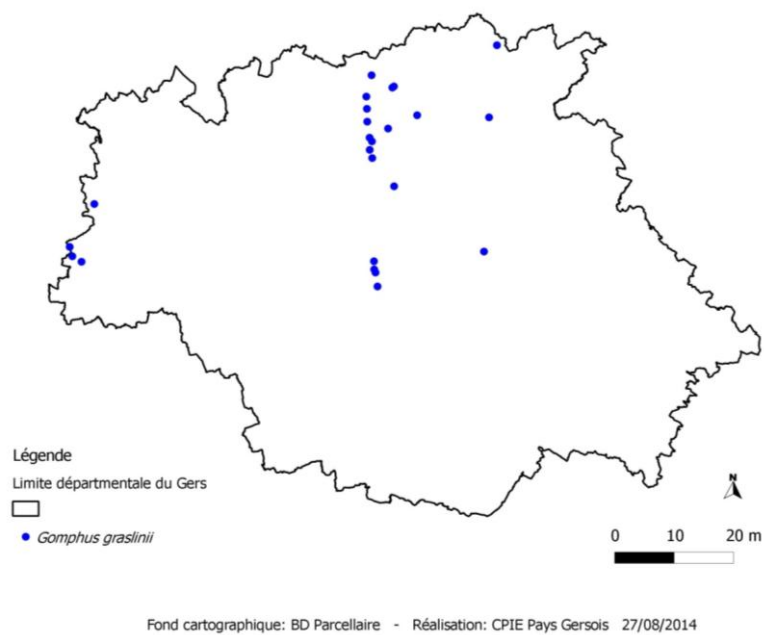


Figure 3 : Cartographie des stations d'observations du Gomphe de Graslin. Répartition très localisée.

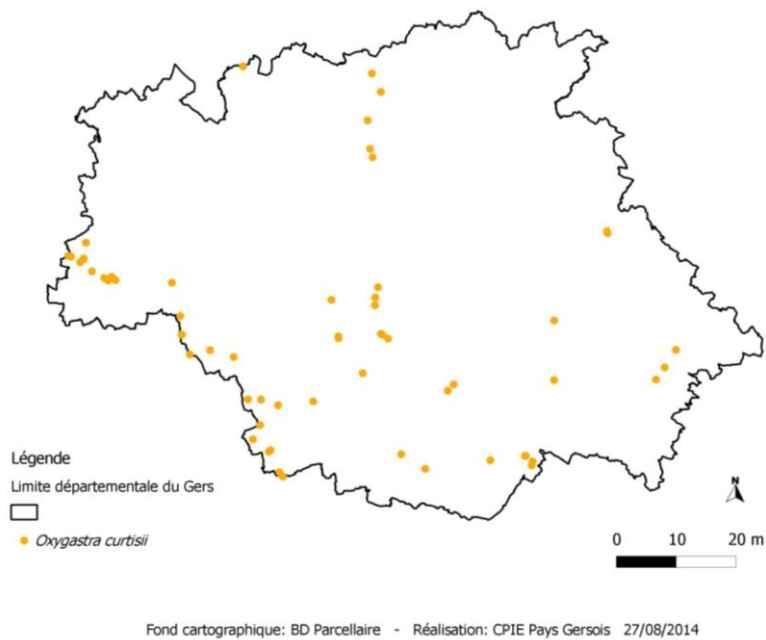


Figure 4 : Cartographie des stations d'observations de la Cordulie à corps fin. Répartition majoritaire dans le sud du département.

## Partie II : Résultats des inventaires sur les espèces d'odonates pour chacun des sites Natura 2000 du Gers

Le Gers présente six sites Natura 2000. Sur l'ensemble de ces sites, 34 stations d'espèces ciblées par la Directive habitat sont connues. Toutes les espèces patrimoniales ne sont pas rencontrées simultanément sur un même site Natura 2000. Pour cinq d'entre eux, la présence d'au moins une espèce est mentionnée. Pour un seul des six sites, aucune espèce patrimoniale n'a été observée (Tableau 1).

Cette étude a été réalisée sous couvert de deux autorisations préfectorales datant du 25 janvier 2012 (arrêté n°2012-02) et du 25 mars 2014 (arrêté n° 32-2014-02). Ces deux arrêtés concernant le département du Gers, sont relatifs à une autorisation de capture avec relâcher sur place d'individus, et de prélèvement, transport, détention, utilisation, destruction de spécimens morts d'espèces d'insectes protégées.

Tableau 1 : Synthèse de la présence des trois espèces cibles dans le Gers sur les six sites Natura 2000. En vert est indiqué la présence de l'espèce ainsi que le nombre de stations associées. En rouge est mentionné l'absence d'observation de l'espèce considérée sur le site.

	Vallée et coteaux de la Lauze	Coteaux du Lizet et de l'Osse	Etangs d'Armagnac	La Gélise	Réseau Hydrographique du Midou et du Ludon	Vallée de l'Adour
<i>Coenagrion mercuriale</i>	v(2)	v(1)	x	v(2)	v(8)	v(6)
<i>Gomphus graslinii</i>	x	x	x	x	x	v(1)
<i>Oxygastra curtisii</i>	x	v(2)	x	v(1)	x	v(11)

En suivant est présentée la situation de chacune des trois espèces ciblées par la Directive Habitat sur les six sites Natura 2000. Ces derniers sont traités séparément. Une partie est également consacrée à un listing succinct des autres odonates présents sur chacun des sites.

## 1- Site « Vallée et coteaux de la Lauze » FR7300897

### 1- Localisation

Le site NATURA 2000 « Vallée et coteaux de la Lauze » est situé au Sud-Ouest du département du Gers (Figure 5).

Il concerne 13 communes : Aussos, Betcave-Aguin, Faget-Abbatial, Gaujan, Lamaguère, Meilhan, Monties, Saint-Blancard, Semezies-Cachan, Sère, Simorre, Tachoures, Villefranche d'Astarac pour une superficie de 3603 hectares (ADASEA du Gers & AREMIP, 2003)

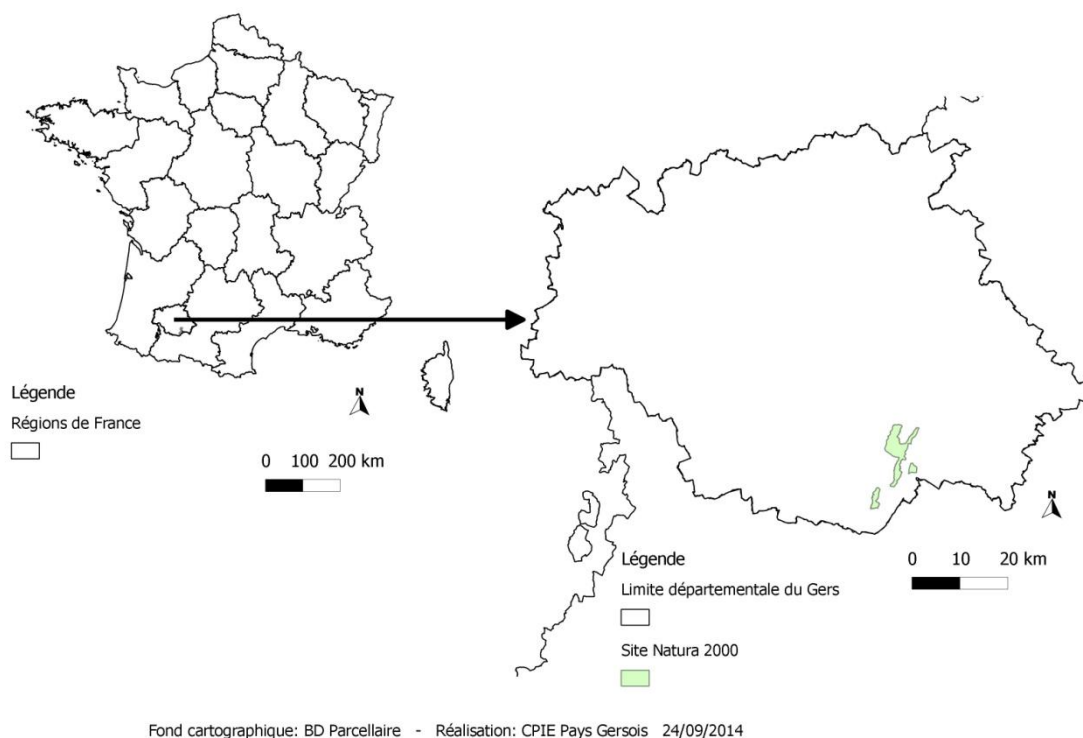


Figure 5 : Localisation du département du Gers en France et du site Natura 2000 « Vallée et coteaux de la Lauze »

## 2- Les Odonates sur le site

### 1. Les espèces cibles

En 2014, deux nouvelles stations d'espèces cibles sont connues sur le site Natura 2000 « Vallée et coteaux de la Lauze ». Un état des connaissances dans le site et à proximité est précisé pour chaque taxon, en lien avec son statut départemental.

Le coefficient de rareté est calculé selon la méthode utilisée par Hauguel *et al.* en 2008. Pour obtenir ce coefficient de rareté, il faut en premier lieu calculer le taux d'occupation par espèce. Les formules sont les suivantes :

**Taux d'occupation** : Nombre de mailles (5 x 5 km) occupées par l'espèce/ nombre total de mailles (5 x 5 km) occupées par l'ensemble des espèces.

**Coefficient de rareté (%)** :  $(1 - \text{taux d'occupation}) * 100$

Huit classes sont établies est sont les suivantes :

Classes	
1. Exceptionnel	>99,5
2. Très rare	99,5>Rr>=98,5
3. Rare	98,5>Rr>=96,5
4. Assez rare	96,5>Rr>=92,5
5. Peu commun	92,5>Rr>=84,5
6. Assez commun	84,5>Rr>=68,5
7. Commun	68,5>Rr>=36,5
8. Très commun	36,5>Rr

### Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840) – Agrion de Mercure – Code Natura 2000 : 1044

Espèce assez commune dans la région, présente sur de nombreux petits cours d'eau lents, fossés et canaux ensoleillés (Robin *et al.*, 2014). A l'échelle départementale, l'Agrion de Mercure est une espèce assez commune (coefficient de rareté : 69).

Le site présente deux stations à Agrion de Mercure, respectivement sur les communes de Lamaguère et Simorre. Les individus fréquentent des fossés à écoulement assez lent, sur des portions dégagées de ligneux arbustifs, avec une végétation aquatique modérément présente, mais nécessaire à leur maintien.

### Oxygastra curtisii (Dale, 1834) – Cordulie à corps fin – Code Natura 2000 : 1041

Espèce assez localisée mais assez commune dans ses habitats de prédilection que sont les principaux cours d'eau de la région, des anciennes gravières ou plans d'eau avec berges arborées (Robin *et al.* op. cit.).

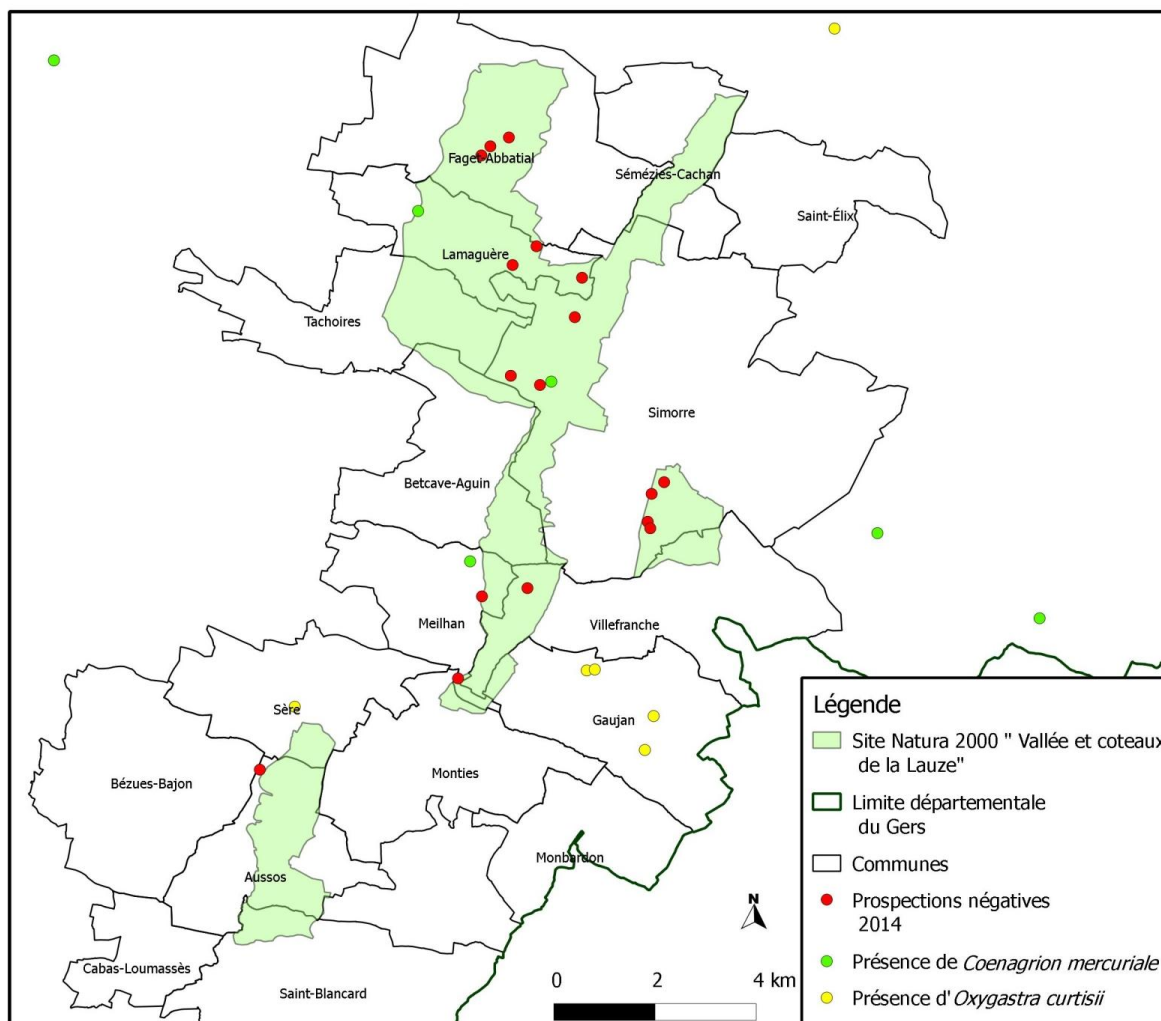
Au niveau départemental, la Cordulie à corps fin est une espèce peu commune (coefficient de rareté : 86,3). Outre les grands cours d'eau (Baïse, Adour), on la trouve également sur des linéaires plus modestes (Osse, Arrats) voire dans des étangs ou gravières généralement alimentés. Localement, trois stations ont été mentionnées en 2012 et en périphérie du site (Figure 6) sur les communes de Gaujan (étangs+rivière Gimone) et Sère (rivière Arrats). La découverte d'une exuvie confirme sa reproduction localement. Malgré l'absence de preuves, il n'est pas exclu que l'espèce fréquente la rivière Lauze du site Natura 2000 stricto-sensu. Les mesures de gestion portant sur les berges des cours d'eau devraient en tenir compte.

Tableau 2 : Récapitulatif des stations à espèces patrimoniales sur le site Natura 2000 « Vallée et coteaux de la Lauze ».

	X lambert93	Y lambert93	Date Obs	Commune	Remarque	Effectif total
<i>Coenagrion mercuriale</i>	514315	6265178	15/07/2014	Simorre	Fosse et ruisseau	3 (mâles)
<i>Coenagrion mercuriale</i>	511682	6268568	16/06/2014	Lamaguere	Mare ruisseau adjacent	1 (mâle)
<i>Coenagrion mercuriale</i> *	512711	6261607	15/07/2014	Meilhan	Fosse	9 (mâles)
<i>Oxygastra curtisii</i> *	509243	6258718	23/06/2014	Sere	NA	3 (mâles)
<i>Oxygastra curtisii</i> *	515016	6259440	08/08/2012	Gaujan	Etang	1 (mâle)
<i>Oxygastra curtisii</i> *	515175	6259458	01/06/2012	Gaujan	NA	1 (exuvie)

\*Station proche du périmètre du site Natura 2000





Fonds cartographique : BD Parcellaire, DREAL MP - Réalisation : CPIE Pays Gersois, le 22/08/2014

Figure 6 : Cartographie des observations des espèces patrimoniales sur le Site Natura 2000 « Vallée et coteaux de la Lauze »

## 2. Les espèces non concernées par la Directive Habitat

Sur le site Natura 2000 « Vallée et coteaux de la Lauze », un total de 31 espèces non ciblées est connu en 2014 par le CPIE Pays Gersois (Tableau 3).



Tableau 3 : Liste des espèces non ciblées présentes sur le site Natura 2000 « Vallée et coteaux de la Lauze », données CPIE Pays Gersois.

Noms des espèces	Nombre de stations	Nombre de communes	Déterminante ZNIEFF
<i>Aeshna affinis</i>	7	3	X
<i>Aeshna cyanea</i>	5	3	
<i>Anax imperator</i>	15	7	
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	2	2	X
<i>Calopteryx virgo</i>	10	4	
<i>Ceriagrion tenellum</i>	6	4	
<i>Coenagrion puella</i>	25	6	
<i>Coenagrion scitulum</i>	6	4	X
<i>Cordulegaster boltonii</i>	1	1	
<i>Cordulia aenea</i>	1	1	
<i>Crocothemis erythraea</i>	5	3	
<i>Enallagma cyathigerum</i>	1	1	
<i>Erythromma lindenii</i>	2	2	
<i>Gomphus pulchellus</i>	4	2	
<i>Gomphus simillimus</i>	2	1	
<i>Ischnura elegans</i>	15	7	
<i>Lestes barbarus</i>	1	1	X
<i>Lestes viridis</i>	12	6	
<i>Libellula depressa</i>	17	7	
<i>Libellula quadrimaculata</i>	4	4	
<i>Orthetrum albistylum</i>	4	3	
<i>Orthetrum cancellatum</i>	3	3	
<i>Orthetrum coerulescens</i>	3	2	
<i>Platycnemis acutipennis</i>	6	4	
<i>Platycnemis latipes</i>	5	2	
<i>Platycnemis pennipes</i>	4	1	
<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	16	8	
<i>Somatochlora metallica</i>	1	1	X
<i>Sympecma fusca</i>	3	2	
<i>Sympetrum sanguineum</i>	14	4	
<i>Sympetrum striolatum</i>	6	5	

### Références bibliographiques

ADASEA du Gers & AREMIP, 2003. Réseau Natura 2000. Document d'objectifs de la zone spéciale de conservation de la Vallée et coteaux de la Lauze. Document de Synthèse, 308 p.

Hauguel, J.C., Wattez, J.R., 2008. Inventaire des bryophytes de Picardie : présence, rareté et menace. Conservatoire Botanique National de Bailleul. Document de travail, version 1 : 38 p.

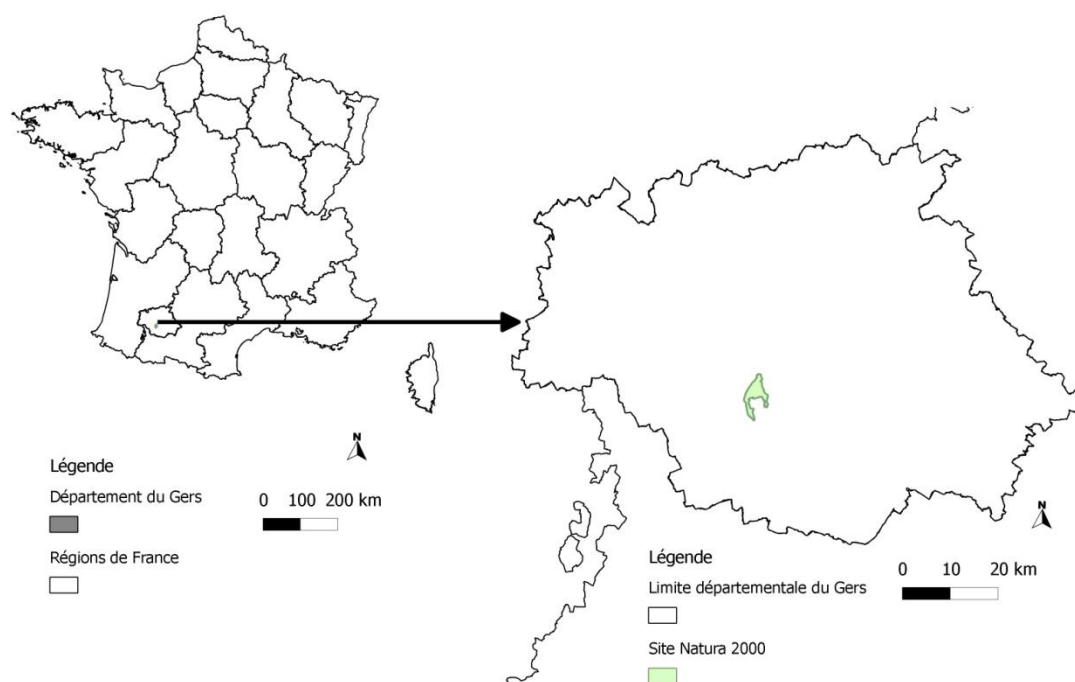
Robin J., Danflous S. & Catil J.M. (coords.), 2014. L'odonatofaune de la région Midi-Pyrénées : état des connaissances fin 2013.

## 2- Site « Coteaux du Lizet et de l'Osse

### 1- Localisation

Le site est situé dans la partie Sud-Ouest du département du Gers (Figure 7). Il comprend deux communes Montesquiou et Saint Arailles pour une superficie totale de 1 865 ha (ADASEA du Gers & AREMIP, 2009).

Le paysage y est structuré par les deux rivières, qui s'écoulent du Sud au Nord : l'Osse, qui prend sa source sans les Hautes-Pyrénées, le Lizet, petit affluent de l'Osse, né quelques dizaines de kilomètres au Sud (ADASEA du Gers & AREMIP, 2009).



Fond cartographique: BD Parcellaire - Réalisation: CPIE Pays Gersois 24/09/2014

Figure 7 : Localisation du département du Gers en France et du site Natura 2000 « Coteaux du Lizet et de l'Osse»

## 2- Les Odonates sur le site

### 1. Les espèces cibles

En 2014, trois nouvelles stations d'espèces patrimoniales sont connues sur le site Natura 2000 « Coteaux du Lizet et de l'Osse ». Un état des connaissances dans le site et à proximité est précisé pour chaque taxon, en lien avec son statut départemental.

Le coefficient de rareté est calculé selon la méthode utilisée par Hauguel *et al.* en 2008. Pour obtenir ce coefficient de rareté, il faut en premier lieu calculer le taux d'occupation par espèce. Les formules sont les suivantes :

Taux d'occupation : Nombre de mailles (5 x 5 km) occupées par l'espèce/ nombre total de mailles (5 x 5 km) occupées par l'ensemble des espèces.

Coefficient de rareté (%) :  $(1 - \text{taux d'occupation}) \times 100$

Huit classes sont établies est sont les suivantes :

Classes	
1. Exceptionnel	>99,5
2. Très rare	99,5>Rr>=98,5
3. Rare	98,5>Rr>=96,5
4. Assez rare	96,5>Rr>=92,5
5. Peu commun	92,5>Rr>=84,5
6. Assez commun	84,5>Rr>=68,5
7. Commun	68,5>Rr>=36,5
8. Très commun	36,5>Rr

**Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840) – Agrion de Mercure – Code Natura 2000 : 1044**

Espèce assez commune dans la région, présente sur de nombreux petits cours d'eau lents, fossés et canaux ensoleillés (Robin *et al.*, 2014). A l'échelle départementale, l'Agrion de Mercure est une espèce assez commune (coefficient de rareté : 69).

Le site présente une station à Agrion de Mercure, sur la commune de Montesquiou. Les individus fréquentent des fossés à écoulement assez lent, sur des portions dégagées de ligneux arbustifs, avec une végétation aquatique modérément présente, mais nécessaire à leur maintien. Deux stations ont également été mentionnées en 2009 et 2014 (fossé végétalisé) en périphérie du site (Figure 8) sur la commune de Montesquiou.

**Oxygastra curtisii (Dale, 1834) – Cordulie à corps fin – Code Natura 2000 : 1041**

Espèce assez localisée mais assez commune dans ses habitats de prédilection que sont les principaux cours d'eau de la région, des anciennes gravières ou plans d'eau avec berges arborées (Robin *et al.* op. cit.).

Au niveau départemental, la Cordulie à corps fin est une espèce peu commune (coefficient de rareté : 86,3). Outre les grands cours d'eau (Baïse, Adour), on la trouve également sur des linéaires plus modestes (Osse, Arrats) voire dans des étangs ou gravières généralement alimentés. Localement, deux stations ont été mentionnées en 2014 (Figure 8) sur la commune de Montesquiou (rivière Osse). Aucune exuvie n'a été retrouvée sur ces linéaires aquatiques, prospectés à pied.

Tableau 4 : Synthèse des stations à espèces cibles sur le site Natura 2000 « Coteaux du Lizet et de l'Osse ».

	X lambert93	Y lambert93	Date Obs	Commune	Remarque	Effectif total
<i>Coenagrion mercuriale</i>	162144	484453	03/06/2014	Montesquiou	Canaux	3 (mâles)
<i>Oxygastra curtisii</i>	483826	6279533	05/08/2014	Montesquiou	Riviere Osse	1 (mâle)
<i>Oxygastra curtisii</i>	483847	6279203	05/08/2014	Montesquiou	Riviere Osse	1 (mâle)
<i>Coenagrion mercuriale</i> *	483946	6280119	05/08/2014	Montesquiou	Fossé végétalisé	5 (mâles ) + 2 (femelles)
<i>Coenagrion mercuriale</i> *	72698	484301	22/07/2009	Montesquiou		3 (mâles) + 1 (femelle)

\*Station proche du périmètre du site Natura 2000

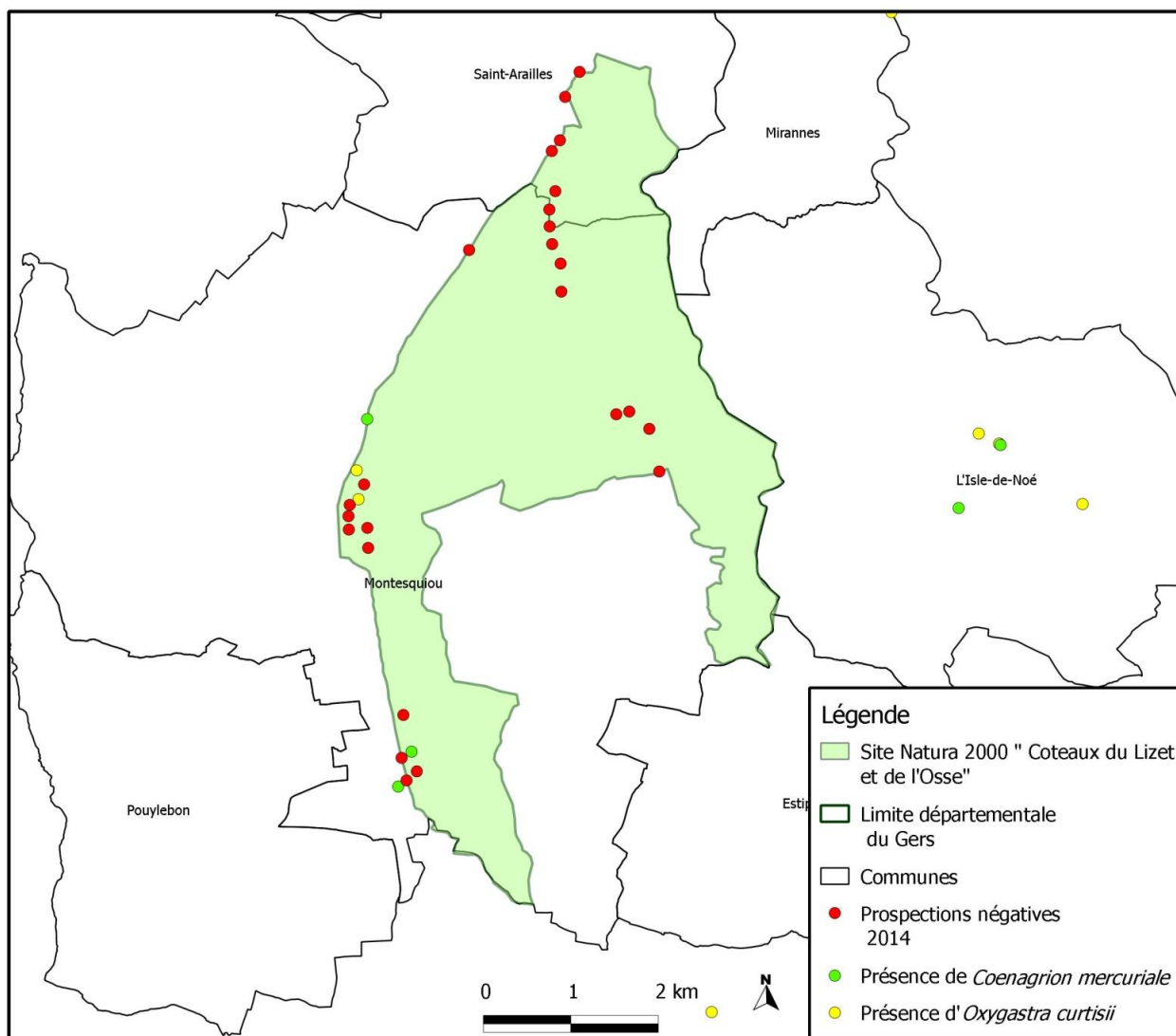


Figure 8 : Cartographie des observations des espèces cibles sur le Site Natura 2000 « Coteaux du Lizet et de l'Osse »

## 2. Les espèces non concernées par la Directive Habitats

Sur le site Natura 2000 « Coteaux du Lizet et de l'Osse », un total de 33 espèces non ciblées est connu en 2014 par le CPIE Pays Gersois (Tableau 5).

Tableau 5 : Liste des espèces non cibles présentes sur le site Natura 2000 « Coteaux du Lizet et de l'Osse », données CPIE Pays Gersois.

Noms des espèces	Nombre de stations	Nombre de communes	Déterminante ZNIEFF
<i>Aeshna affinis</i>	7	3	X
<i>Aeshna cyanea</i>	5	3	
<i>Anax imperator</i>	15	7	
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	2	2	X
<i>Calopteryx virgo</i>	10	4	
<i>Ceriagrion tenellum</i>	6	4	
<i>Coenagrion puella</i>	25	6	
<i>Coenagrion scitulum</i>	6	4	X
<i>Cordulegaster boltonii</i>	1	1	
<i>Cordulia aenea</i>	1	1	
<i>Crocothemis erythraea</i>	5	3	
<i>Enallagma cyathigerum</i>	1	1	
<i>Erythromma lindenii</i>	2	2	
<i>Gomphus pulchellus</i>	4	2	
<i>Gomphus simillimus</i>	2	1	
<i>Ischnura elegans</i>	15	7	
<i>Lestes barbarus</i>	1	1	X
<i>Lestes viridis</i>	12	6	
<i>Libellula depressa</i>	17	7	
<i>Libellula quadrimaculata</i>	4	4	
<i>Orthetrum albistylum</i>	4	3	
<i>Orthetrum cancellatum</i>	3	3	
<i>Orthetrum coerulescens</i>	3	2	
<i>Platycnemis acutipennis</i>	6	4	
<i>Platycnemis latipes</i>	5	2	
<i>Platycnemis pennipes</i>	4	1	
<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	16	8	
<i>Somatochlora metallica</i>	1	1	X
<i>Sympecma fusca</i>	3	2	
<i>Sympetrum sanguineum</i>	14	4	
<i>Sympetrum striolatum</i>	6	5	

### Références bibliographiques

ADASEA du Gers & AREMIP, 2009. Réseau Natura 2000. Document d'objectifs de la zone spéciale de conservation des Coteaux du Lizet et de l'Osse vers Montesquiou. Compilation, 254p.

Hauguel, J.C., Wattez, J.R., 2008. Inventaire des bryophytes de Picardie : présence, rareté et menace. Conservatoire Botanique National de Bailleul. Document de travail, version 1 : 38 p

Robin J., Danflous S. & Catil J.M. (coords.), 2014. L'odonatofaune de la région Midi-Pyrénées : état des connaissances fin 2013

### 3- Site « Etangs d'Armagnac » FR7300891

#### 1- Localisation

Le site NATURA 2000 des étangs de l'Armagnac est situé au Nord Ouest du Gers (Figure 9), dans la petite région du Bas Armagnac. Il concerne 11 communes gersoises : Aviron Bergelle, Ayzieu, Campagne d'Armagnac, Cazaubon, Cravencères, Eauze, Espas, Larée, Manciet, Marguestau, Réans et une commune des Landes : Gabarret (ADASEA du Gers & AREMIP, 2003).

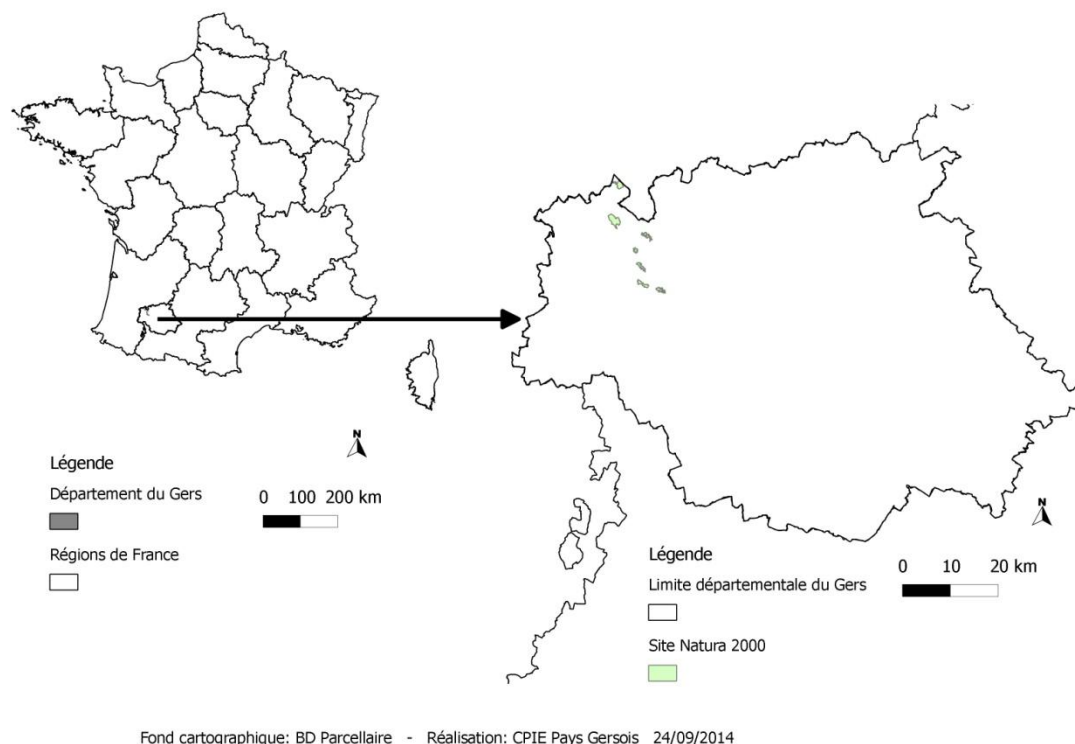


Figure 9 : Localisation du département du Gers en France et du site Natura 2000 « Etangs d'Armagnac »

#### 2- Les Odonates sur le site

##### 1. Les espèces cibles

Sur ce site Natura 2000, aucune espèce ciblée par la Directive habitat n'a pu être observée durant les prospections de 2014. Un état des connaissances à proximité du site est précisé pour un des trois taxons, en lien avec son statut départemental.

Le coefficient de rareté est calculé selon la méthode utilisée par Hauguel *et al.* en 2008. Pour obtenir ce coefficient de rareté, il faut en premier lieu calculer le taux d'occupation par espèce. Les formules sont les suivantes :

**Taux d'occupation** : Nombre de mailles (5 x 5 km) occupées par l'espèce/ nombre total de mailles (5 x 5 km) occupées par l'ensemble des espèces.

**Coefficient de rareté (%)** :  $(1 - \text{taux d'occupation}) \times 100$

Huit classes sont établies est sont les suivantes :

Classes	
1. Exceptionnel	>99,5
2. Très rare	99,5>Rr>=98,5
3. Rare	98,5>Rr>=96,5
4. Assez rare	96,5>Rr>=92,5
5. Peu commun	92,5>Rr>=84,5
6. Assez commun	84,5>Rr>=68,5
7. Commun	68,5>Rr>=36,5
8. Très commun	36,5>Rr

**Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840) – Agrion de Mercure – Code Natura 2000 : 1044**

Espèce assez commune dans la région, présente sur de nombreux petits cours d'eau lents, fossés et canaux ensoleillés (Robin *et al.*, 2014). A l'échelle départementale, l'Agrion de Mercure est une espèce assez commune (coefficient de rareté : 69).

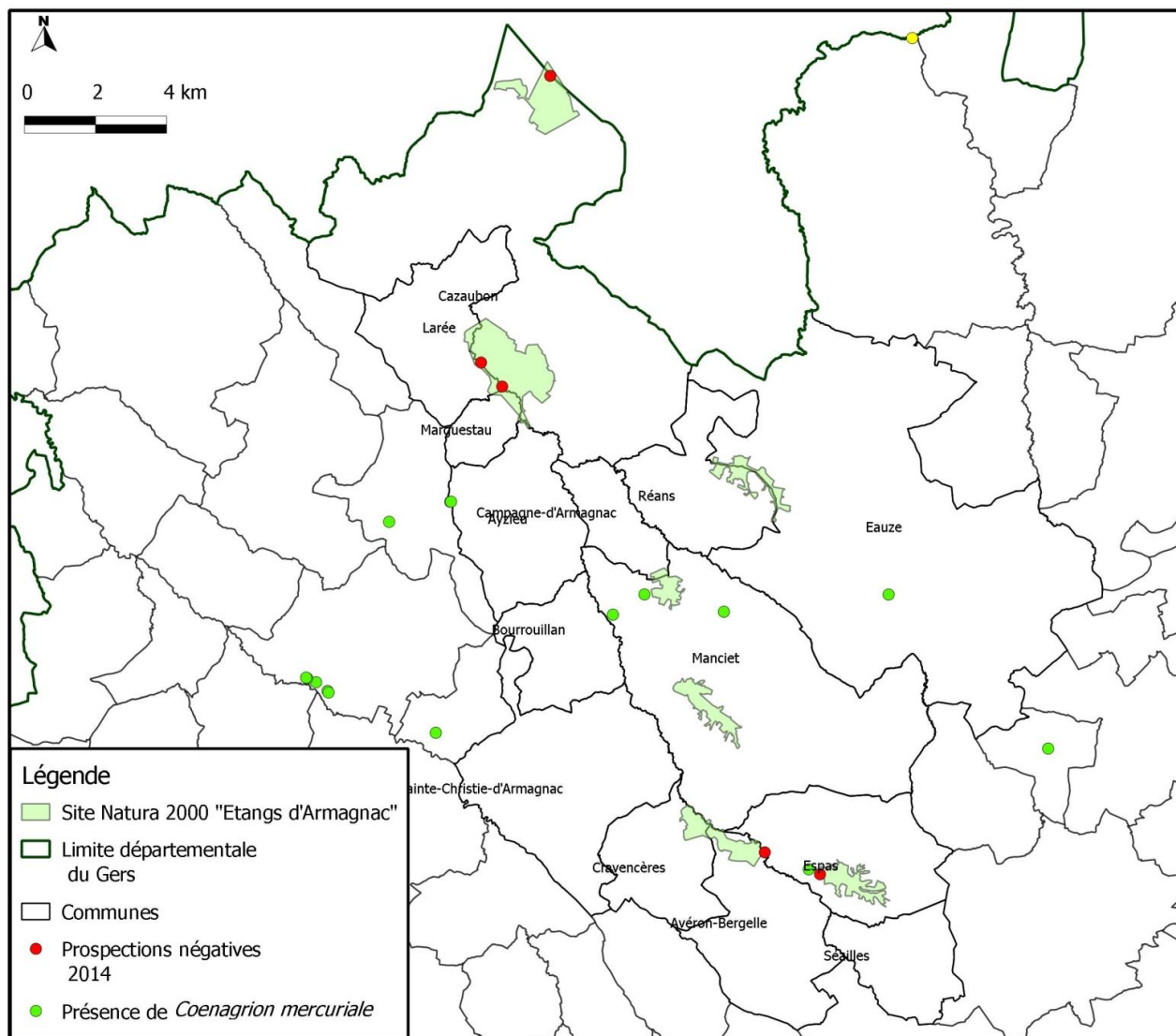
Le site ne présente aucune station à Agrion de Mercure (Figure 10) mais on observe localement deux stations en périphérie du site sur les communes de Manciet et Espas (fossé peu végétalisé). Ces mentions datent de 2010 et 2014 (Tableau 6).

Tableau 6 : Synthèse des stations à espèces cibles sur le site Natura 2000 « Etangs d'Armagnac ».

	X lambert93	Y lambert93	Date Obs	Commune	Remarque	Effectif total
<i>Coenagrion mercuriale</i> *	459447	6308658	19/08/2010	Manciet	NA	observé
<i>Coenagrion mercuriale</i> *	464962	6301494	07/08/2014	Espas	Fossé	1 (mâle)

\*Station proche du périmètre du site Natura 2000





Fonds cartographique : BD Parcellaire, DREAL MP      Réalisation : CPIE Pays Gersois, le 22/08/2014

Figure 10 : Cartographie des observations des espèces cibles sur le Site Natura 2000 « Etangs d'Armagnac »

## 2. Les espèces non concernées par la Directive Habitat

Sur le site Natura 2000 « Etangs d'Armagnac », un total de 32 espèces non ciblées est connu en 2014 par le CPIE Pays Gersois (Tableau 7).

Tableau 7 : Liste des espèces non ciblées présentes sur le site Natura 2000 « Etangs d'Armagnac », données CPIE Pays Gersois.

Noms des espèces	Nombre de stations	Nombre de communes	Déterminante ZNIEFF
<i>Aeshna affinis</i>	2	1	<b>X</b>
<i>Aeshna cyanea</i>	3	1	
<i>Aeshna mixta</i>	1	1	<b>X</b>
<i>Anax imperator</i>	5	4	
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	1	1	
<i>Calopteryx virgo</i>	6	4	
<i>Calopteryx xanthostoma</i>	5	3	
<i>Ceragrion tenellum</i>	2	2	
<i>Coenagrion puella</i>	2	2	
<i>Cordulegaster boltonii</i>	2	2	
<i>Crocothemis erythraea</i>	2	1	
<i>Enallagma cyathigerum</i>	3	2	
<i>Gomphus pulchellus</i>	1	1	
<i>Gomphus vulgatissimus</i>	3	2	
<i>Hemianax ephippiger</i>	1	1	
<i>Ischnura elegans</i>	11	4	
<i>Lestes barbarus</i>	2	1	<b>X</b>
<i>Lestes sponsa</i>	2	2	<b>X</b>
<i>Lestes virens</i>	2	2	
<i>Lestes viridis</i>	4	2	
<i>Libellula depressa</i>	4	3	
<i>Libellula quadrimaculata</i>	2	1	
<i>Onychogomphus forcipatus</i>	5	3	
<i>Orthetrum albistylum</i>	11	5	
<i>Orthetrum coerulescens</i>	4	3	
<i>Platycnemis acutipennis</i>	1	1	
<i>Platycnemis latipes</i>	3	2	
<i>Sympecma fusca</i>	4	2	
<i>Sympetrum fonscolombii</i>	3	2	
<i>Sympetrum meridionale</i>	1	1	<b>X</b>
<i>Sympetrum sanguineum</i>	9	4	
<i>Sympetrum striolatum</i>	5	3	

### Références bibliographiques

ADASEA du Gers & AREMIP, (2003). Réseau Natura 2000. Document d'objectifs de la zone spéciale de conservation des Etangs de l'Armagnac. Document de synthèse. Volume 1 : 221p.

Hauguel, J.C., Wattez, J.R., 2008. Inventaire des bryophytes de Picardie : présence, rareté et menace. Conservatoire Botanique National de Bailleul. Document de travail, version 1 : 38 p

Robin J., Danflous S. & Catil J.M. (coords.), 2014. L'odonatofaune de la région Midi-Pyrénées : état des connaissances fin 2013

## 4- Site « La Gélise » FR7200741

### 1- Localisation

Le site Natura 2000 de la Gélise est situé au Nord-Ouest du Gers (Figure 11). Il concerne 12 communes gersoises : Castelnau-d'Auzan, Castillon Debats, Demu, Eauze, Espas, Labarrere, Lupiac, Manciet, Margouet-Meynes, Noutens, Ramouzens, Bascous ; cinq communes des Landes et 10 communes du Lot. Le site couvre une surface de 3815 ha (Syndicat mixte du Pays d'Albret, 2013).

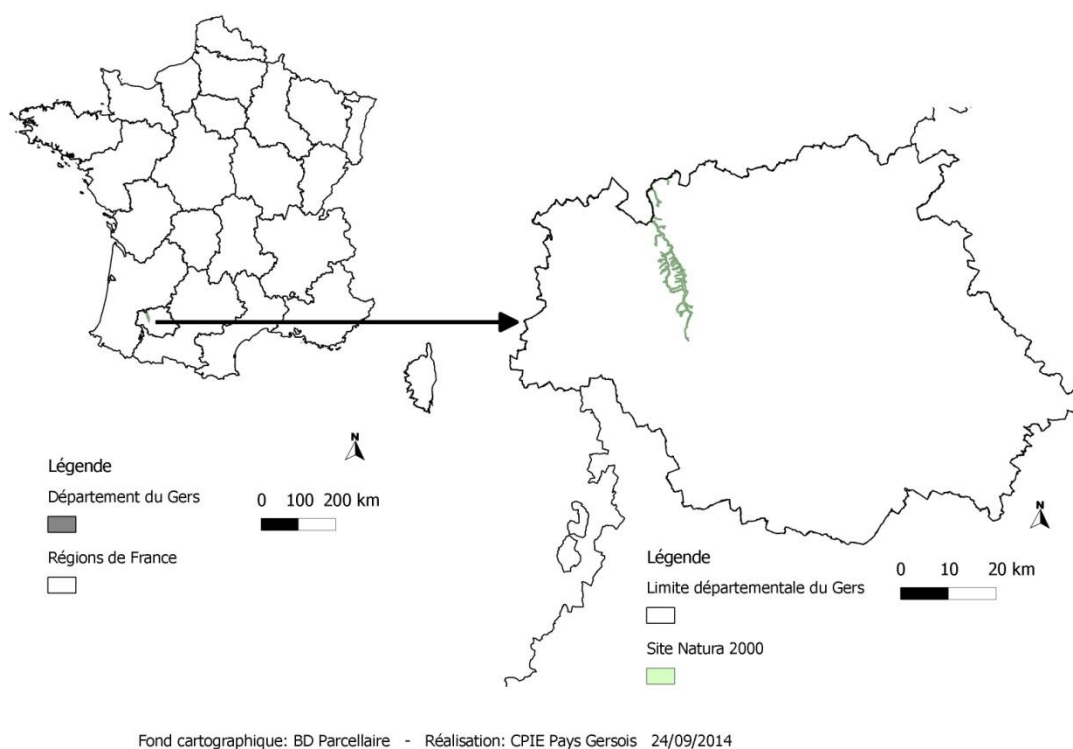


Figure 11 : Localisation du département du Gers en France et du site Natura 2000 « La Gélise »

### 2- Les Odonates sur le site

#### 1. Les espèces cibles

En 2014, trois nouvelles stations d'espèces cibles sont connues sur le site Natura 2000 « Gélise ». Un état des connaissances dans le site et à proximité est précisé pour chaque taxon, en lien avec son statut départemental.

Le coefficient de rareté est calculé selon la méthode utilisée par Hauguel *et al.* en 2008. Pour obtenir ce coefficient de rareté, il faut en premier lieu calculer le taux d'occupation par espèce. Les formules sont les suivantes :

**Taux d'occupation** : Nombre de mailles (5 x 5 km) occupées par l'espèce/ nombre total de mailles (5 x 5 km) occupées par l'ensemble des espèces.  
**Coefficient de rareté (%)** : (1 - taux d'occupation)\*100

Huit classes sont établies est sont les suivantes :

Classes	
1. Exceptionnel	>99,5
2. Très rare	99,5>Rr>=98,5
3. Rare	98,5>Rr>=96,5
4. Assez rare	96,5>Rr>=92,5
5. Peu commun	92,5>Rr>=84,5
6. Assez commun	84,5>Rr>=68,5
7. Commun	68,5>Rr>=36,5
8. Très commun	36,5>Rr

#### Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840) – Agrion de Mercure – Code Natura 2000 : 1044

Espèce assez commune dans la région, présente sur de nombreux petits cours d'eau lents, fossés et canaux ensoleillés (Robin *et al.*, 2014). A l'échelle départementale, l'Agrion de Mercure est une espèce assez commune (coefficient de rareté : 69).

Deux stations à Agrion de Mercure ont été mentionnées en 2014 et en périphérie du site en 2012 et 2014, sur la commune de Castillon- Débats (Tableau 8). Les individus fréquentent des fossés à écoulement lent, sur des portions dégagées de ligneux arbustifs. Certains individus ont également été retrouvés en bord de ruisseau dans une végétation aquatique haute d'une vingtaine de centimètres.

#### Oxygastra curtisii (Dale, 1834) – Cordulie à corps fin – Code Natura 2000 : 1041

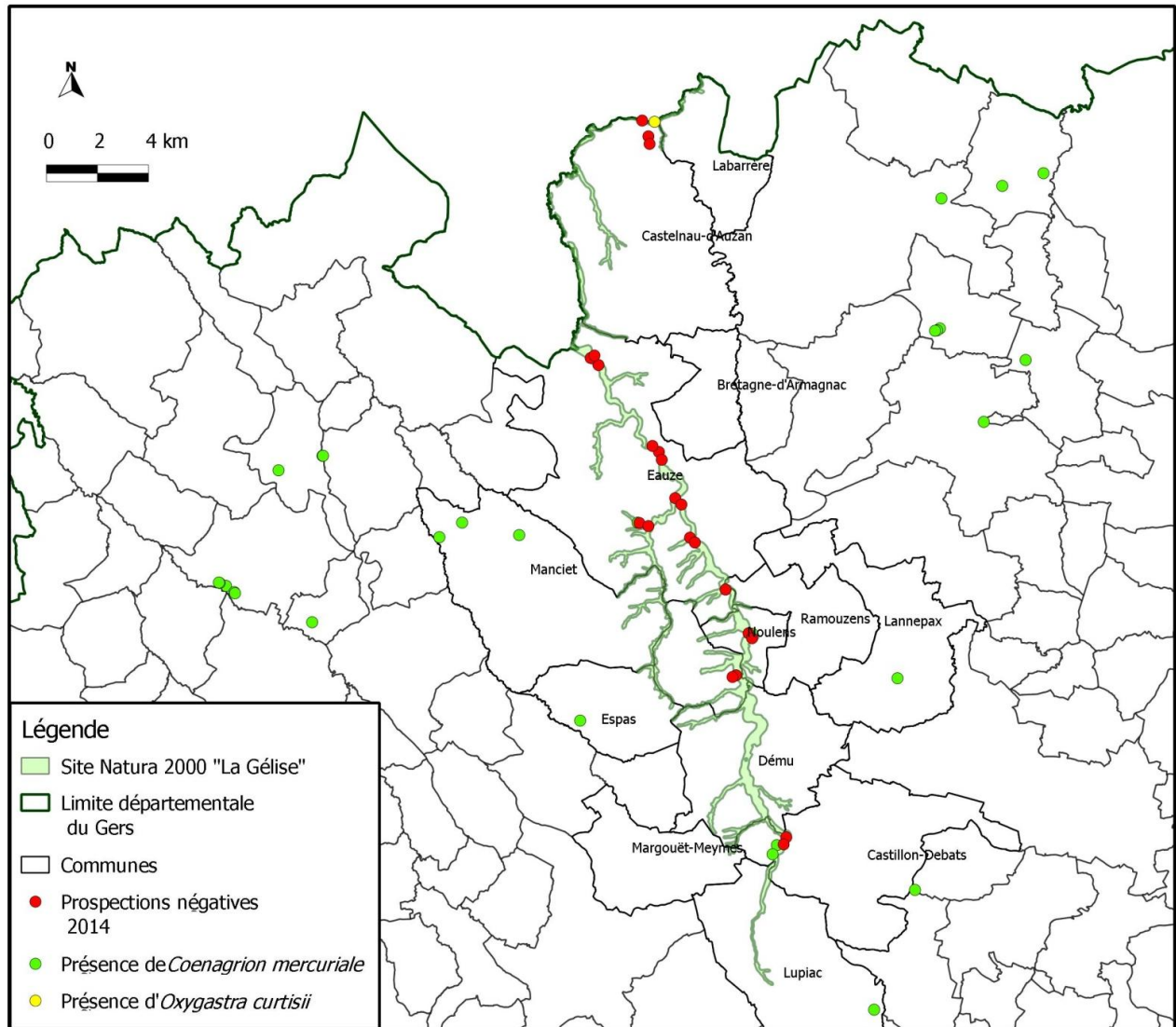
Espèce assez localisée mais assez commune dans ses habitats de prédilection que sont les principaux cours d'eau de la région, des anciennes gravières ou plans d'eau avec berges arborées (Robin *et al.* op. cit.).

Au niveau départemental, la Cordulie à corps fin est une espèce peu commune (coefficient de rareté : 86,3). Outre les grands cours d'eau (Baïse, Adour), on la trouve également sur des linéaires plus modestes (Osse, Arrats) voire dans des étangs ou gravières généralement alimentés. Localement, une station a été mentionnée en 2014 (Figure 12) sur la commune de Castelnau-d'Auzan (portion boisé de la Gélise).

Tableau 8 : Synthèse des stations à espèces cibles sur le site Natura 2000 « La Gélise »

	X lambert93	Y lambert93	Date Obs	Commune	Remarque	Effectif total
<i>Coenagrion mercuriale</i>	471703	6304890	03/07/2014	Noulens	Fossé	7 (mâles)
<i>Coenagrion mercuriale</i>	467210	6309225	16/07/2014	Eauze	Ruisseau	2 (mâles) + 1 (femelle)
<i>Oxygastra curtisii</i>	467876	6324882	16/07/2014	Castelnau d'Auzan	Rivière Gélise	1 (mâle)
<i>Coenagrion mercuriale</i> *	472667	6296632	03/07/2014	Castillon-Débats	Fossé	7 (mâles) + 1 (femelle)
<i>Coenagrion mercuriale</i> *	472499	6296275	24/05/2012	Castillon-Débats	Fossé	1 (mâle)

\*Station proche du périmètre du site Natura 2000



Fonds cartographique : BD Parcellaire, DREAL MP - Réalisation : CPIE Pays Gersois, le 22/08/2014

Figure 12 : Cartographie des observations des espèces cibles en 2014 sur le Site Natura 2000 « La Gélise »

## 2. Les espèces non concernées par la Directive Habitat

Sur le site Natura 2000 « Gélise », un total de 34 espèces non ciblées est connu en 2014 par le CPIE Pays Gersois (Tableau 9).

Tableau 9 : Liste des espèces non ciblées présentes sur le site Natura 2000 « La Gélise », données CPIE Pays Gersois.

Noms des espèces	Nombre de stations	Nombre de communes	Déterminante ZNIEFF
<i>Aeshna affinis</i>	2	2	X
<i>Aeshna cyanea</i>	4	3	
<i>Anax imperator</i>	10	5	
<i>Anax parthenope</i>	1	1	
<i>Boyeria irene</i>	1	1	
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	1	1	X
<i>Calopteryx virgo</i>	12	5	
<i>Calopteryx xanthostoma</i>	8	3	
<i>Coenagrion puella</i>	8	5	
<i>Coenagrion scitulum</i>	2	2	X
<i>Cordulegaster boltonii</i>	3	3	
<i>Crocothemis erythraea</i>	9	6	
<i>Enallagma cyathigerum</i>	4	4	
<i>Erythromma lindenii</i>	5	3	
<i>Erythromma viridulum</i>	1	1	
<i>Gomphus pulchellus</i>	5	5	
<i>Gomphus vulgatissimus</i>	3	2	
<i>Ischnura elegans</i>	17	6	
<i>Ischnura pumilio</i>	3	2	X
<i>Lestes dryas</i>	1	1	X
<i>Lestes sponsa</i>	1	1	X
<i>Lestes viridis</i>	3	2	
<i>Libellula depressa</i>	1	1	
<i>Onychogomphus forcipatus</i>	3	2	
<i>Orthetrum albistylum</i>	13	4	
<i>Orthetrum brunneum</i>	2	2	
<i>Orthetrum cancellatum</i>	8	7	
<i>Orthetrum coerulescens</i>	4	2	
<i>Platycnemis acutipennis</i>	6	3	
<i>Platycnemis latipes</i>	5	4	
<i>Platycnemis pennipes</i>	1	1	
<i>Sympetrum fonscolombii</i>	2	2	
<i>Sympetrum sanguineum</i>	11	6	
<i>Trithemis annulata</i>	2	2	

### Références bibliographiques

Hauguel, J.C., Wattez, J.R., 2008. Inventaire des bryophytes de Picardie : présence, rareté et menace. Conservatoire Botanique National de Bailleul. Document de travail, version 1 : 38 p

Robin J., Danflous S. & Catil J.M. (coords.), 2014. L'odonatofaune de la région Midi-Pyrénées : état des connaissances fin 2013

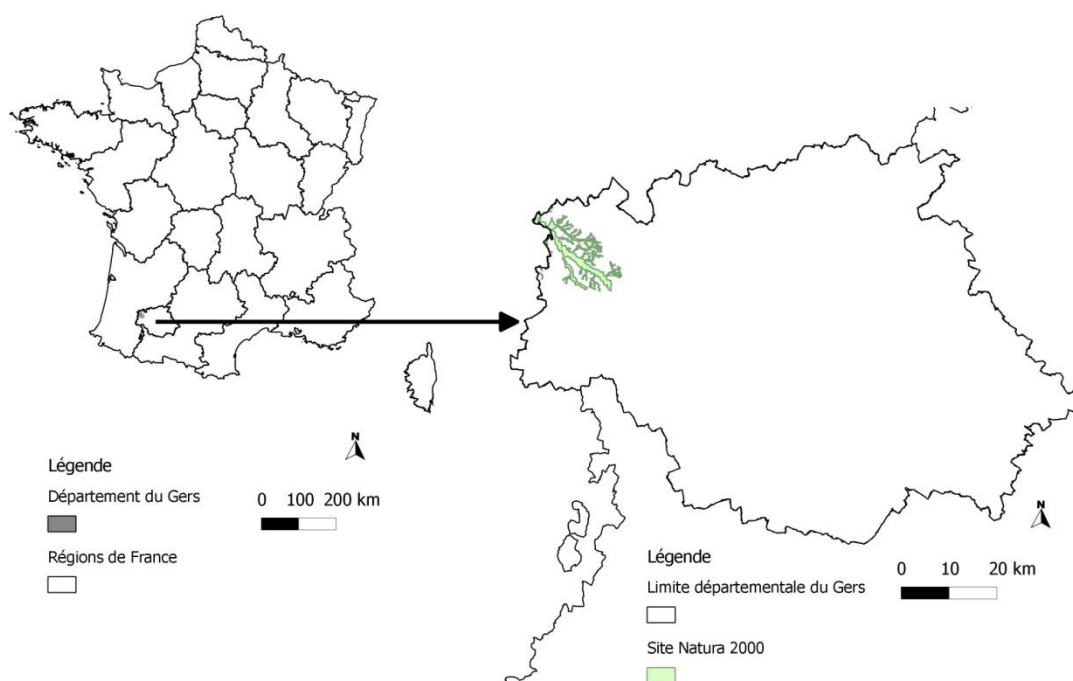
Syndicat mixte du Pays d'Albret, (2013). Réseau Natura 2000. Document d'objectifs de la zone spéciale de conservation de la Gélise. Objectifs et mesure-document final. Version 4, 79p.



## 5- Site « Réseau hydrographique du Midou et du Ludon » FR7200806

### 1- Localisation

Le site Natura 2000 « Réseau hydrographique du Midou et du Ludon » est un site interrégional (Figure 13), partagé entre les régions Midi-Pyrénées à l'amont (département du Gers 70 %) et Aquitaine à l'aval (département des Landes 30 %). Le Midou est la principale rivière concernée par le site Natura 2000. Le site comprend ainsi la partie aval du Midou et traverse au total 39 communes dont 20 gersaises : Lannemaignan, Mauléon d'Armagnac, Castex-d'Armagnac, Monguilhem, Toujouse, Estang, Lias-d'Armagnac, Maupas, Panjas, Monlezun d'Armagnac, Le Houga, Mormès, Perchède, Magnan, Lajuzan, Caupenne d'Armagnac, Nogaro, Sainte Christie d'Armagnac, Salles d'Armagnac, Bourrouillan et 19 landaises. Sa superficie totale est de 6533 hectares (ADASEA du Gers & Landes Nature, 2013).



Fond cartographique: BD Parcellaire - Réalisation: CPIE Pays Gersois 24/09/2014

Figure 13 : Localisation du département du Gers en France et du site Natura 2000 « Réseau Hydrographique du Midou et du Ludon »

### 2- Les Odonates sur le site

#### 1. Les espèces cibles

En 2014, deux nouvelles stations d'une espèce cible est connue sur le site Natura 2000 « Réseau hydrographique du Midou et du Ludon ». Un état des connaissances dans le site et à proximité est précisé pour le taxon, en lien avec son statut départemental.

Le coefficient de rareté est calculé selon la méthode utilisée par Hauguel *et al.* en 2008. Pour obtenir ce coefficient de rareté, il faut en premier lieu calculer le taux d'occupation par espèce. Les formules sont les suivantes :

Taux d'occupation : Nombre de mailles (5 x 5 km) occupées par l'espèce/ nombre total de mailles (5 x 5 km) occupées par l'ensemble des espèces.  
Coefficient de rareté (%) :  $(1 - \text{taux d'occupation}) * 100$



Huit classes sont établies est sont les suivantes :

Classes	
1. Exceptionnel	>99,5
2. Très rare	99,5>Rr>=98,5
3. Rare	98,5>Rr>=96,5
4. Assez rare	96,5>Rr>=92,5
5. Peu commun	92,5>Rr>=84,5
6. Assez commun	84,5>Rr>=68,5
7. Commun	68,5>Rr>=36,5
8. Très commun	36,5>Rr

**Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840) – Agrion de Mercure – Code Natura 2000 : 1044**

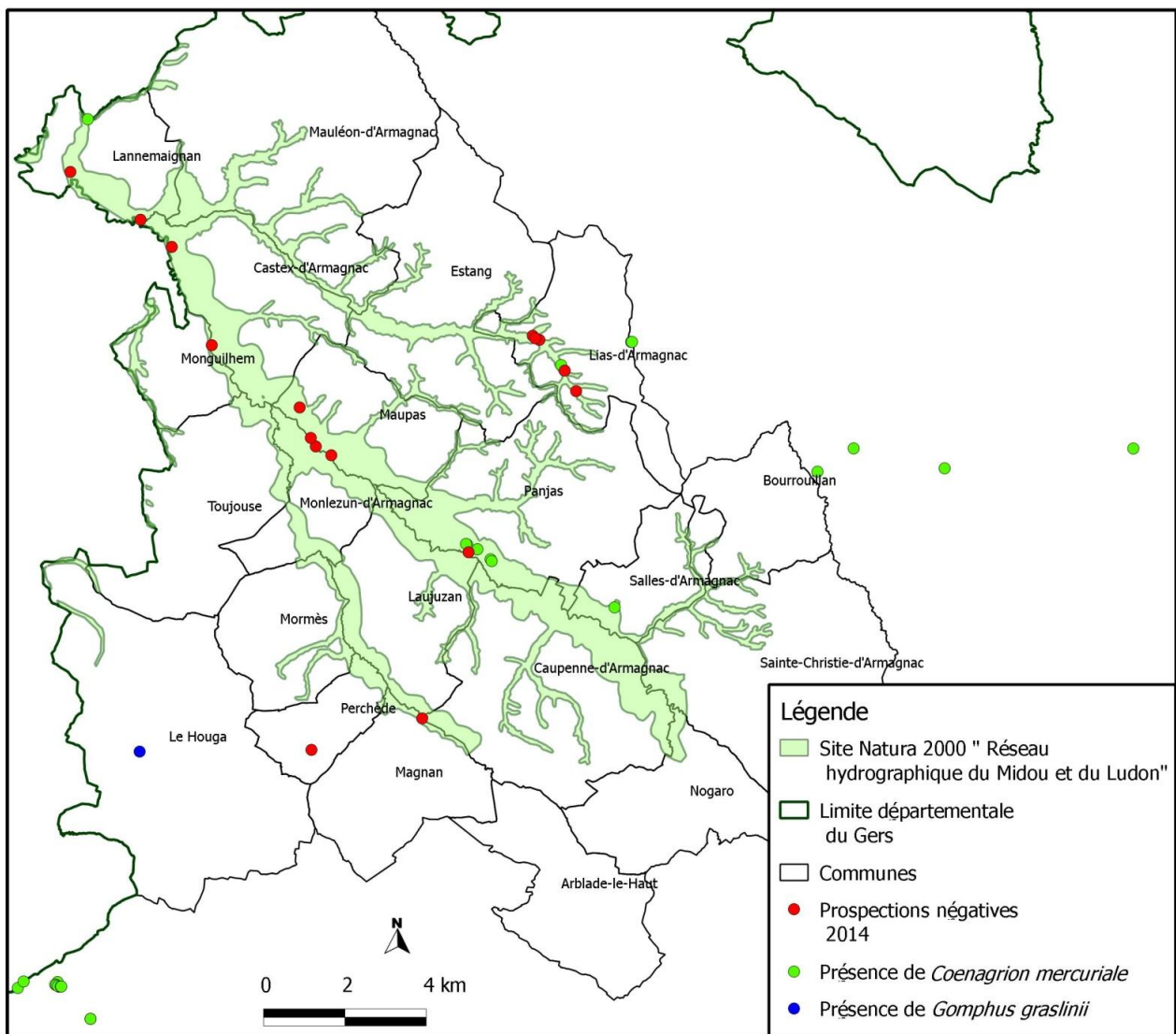
Espèce assez commune dans la région, présente sur de nombreux petits cours d'eau lents, fossés et canaux ensoleillés (Robin *et al.*, 2014). A l'échelle départementale, l'Agrion de Mercure est une espèce assez commune (coefficient de rareté : 69).

Le site présente localement huit stations à Agrion de Mercure (Figure 14) mentionnées en 2010 et 2014 sur les communes de Lias d'Armagnac, Lannemaignan, Panjas et Salles d'Armagnac (Tableau 10). En périphérie du site, est mentionnée la présence de deux stations à Agrion de Mercure en 2011 et 2012 sur la commune d'Ayzieu. Les individus fréquentent préférentiellement des fossés à écoulement assez lent, sur des portions dégagées de ligneux arbustifs, avec une végétation aquatique modérément présente, mais nécessaire à leur maintien.

Tableau 10 : Synthèse des stations à espèces cibles sur le site Natura 2000 « Réseau hydrographique du Midou et du Ludon ».

	X lambert93	Y lambert93	Date Obs	Commune	Remarque	Effectif total
<i>Coenagrion mercuriale</i>	453145	6311270	17/07/2014	Lias-d'Armagnac	Fossé	9 (mâles) + 1 (femelle)
<i>Coenagrion mercuriale</i>	441514	6317291	17/07/2014	Lannemaignan	Fossé	2 (mâles)
<i>Coenagrion mercuriale</i>	451089	6306757	30/06/2010	Panjas	NA	observé
<i>Coenagrion mercuriale</i>	451413	6306511	30/06/2010	Panjas	NA	observé
<i>Coenagrion mercuriale</i>	451440	6306468	24/06/2010	Panjas	NA	observé
<i>Coenagrion mercuriale</i>	454460	6305335	24/06/2010	Salles-d'Armagnac	NA	observé
<i>Coenagrion mercuriale</i>	450838	6306869	05/06/2010	Panjas	NA	observé
<i>Coenagrion mercuriale</i>	450809	6306887	06/06/2010	Panjas	La Capélanie	1 adulte
<i>Coenagrion mercuriale</i> *	454867	6311837	03/08/2012	Ayzieu	Fossé	observé
<i>Coenagrion mercuriale</i> *	454888	6311838	15/09/2011	Ayzieu	NA	1 (mâle)

\*Station proche du périmètre du site Natura 2000



Fonds cartographique : BD Parcellaire, DREAL MP - Réalisation : CPIE Pays Gersois, le 22/08/2014

Figure 14 : Cartographie des observations des espèces cibles sur le Site Natura 2000 « RH du Midou et du Ludon »

## 2. Les espèces non concernées par la Directive Habitat

Sur le site Natura 2000 « Réseau Hydrographique du Midou et du Ludon », un total de 33 espèces non ciblées est connu en 2014 par le CPIE Pays Gersois (Tableau II).

Tableau II : Liste des espèces non ciblées présentes sur le site Natura 2000 «Réseau hydrographique du Midou et du Ludon», données CPIE Pays Gersois.

Noms des espèces	Nombre de stations	Nombre de communes	Déterminante ZNIEFF
<i>Aeshna affinis</i>	2	2	X
<i>Aeshna mixta</i>	1	1	X
<i>Anax imperator</i>	9	5	
<i>Boyeria irene</i>	3	3	
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	3	2	X
<i>Calopteryx virgo</i>	16	6	
<i>Calopteryx xanthostoma</i>	21	8	
<i>Coenagrion puella</i>	3	2	
<i>Cordulegaster boltonii</i>	2	2	
<i>Crocothemis erythraea</i>	3	2	
<i>Enallagma cyathigerum</i>	6	5	
<i>Gomphus pulchellus</i>	2	2	
<i>Gomphus simillimus</i>	5	3	
<i>Gomphus vulgatissimus</i>	3	3	
<i>Ischnura elegans</i>	22	9	X
<i>Ischnura pumilio</i>	1	1	X
<i>Lestes sponsa</i>	2	2	
<i>Lestes viridis</i>	3	2	
<i>Libellula depressa</i>	10	5	
<i>Onychogomphus forcipatus</i>	12	4	
<i>Orthetrum albistylum</i>	10	6	
<i>Orthetrum brunneum</i>	7	3	
<i>Orthetrum cancellatum</i>	1	1	
<i>Orthetrum coerulescens</i>	8	5	
<i>Platycnemis acutipennis</i>	9	4	
<i>Platycnemis latipes</i>	19	7	
<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	1	1	
<i>Somatochlora flavomaculata</i>	1	1	
<i>Sympetrum fonscolombii</i>	2	2	
<i>Sympetrum meridionale</i>	1	1	X
<i>Sympetrum sanguineum</i>	7	6	
<i>Sympetrum striolatum</i>	2	2	
<i>Trithemis annulata</i>	1	1	

### Références bibliographiques

ADASEA du Gers & Landes Nature, (2013). Réseau Natura 2000. Elaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 Réseau Hydrographique du Midou et du Ludon. Diagnostics écologiques et socio économiques et objectifs de développement durable, 254p.

Hauguel, J.C., Wattez, J.R., 2008. Inventaire des bryophytes de Picardie : présence, rareté et menace. Conservatoire Botanique National de Bailleul. Document de travail, version 1 : 38 p

Robin J., Danflous S. & Catil J.M. (coords.), 2014. L'odonatofaune de la région Midi-Pyrénées : état des connaissances fin 2013

## 6- Site « Vallée de l'Adour » FR7300889

### 1- Localisation

Le site Natura 2000 Vallée de l'Adour se situe au Sud-Ouest de la région Midi-Pyrénées, sur les départements des Hautes-Pyrénées et du Gers. Il comprend 18 communes du Gers et 36 communes des Hautes Pyrénées pour une surface totale de 2635 ha (Institution Adour, 2011)

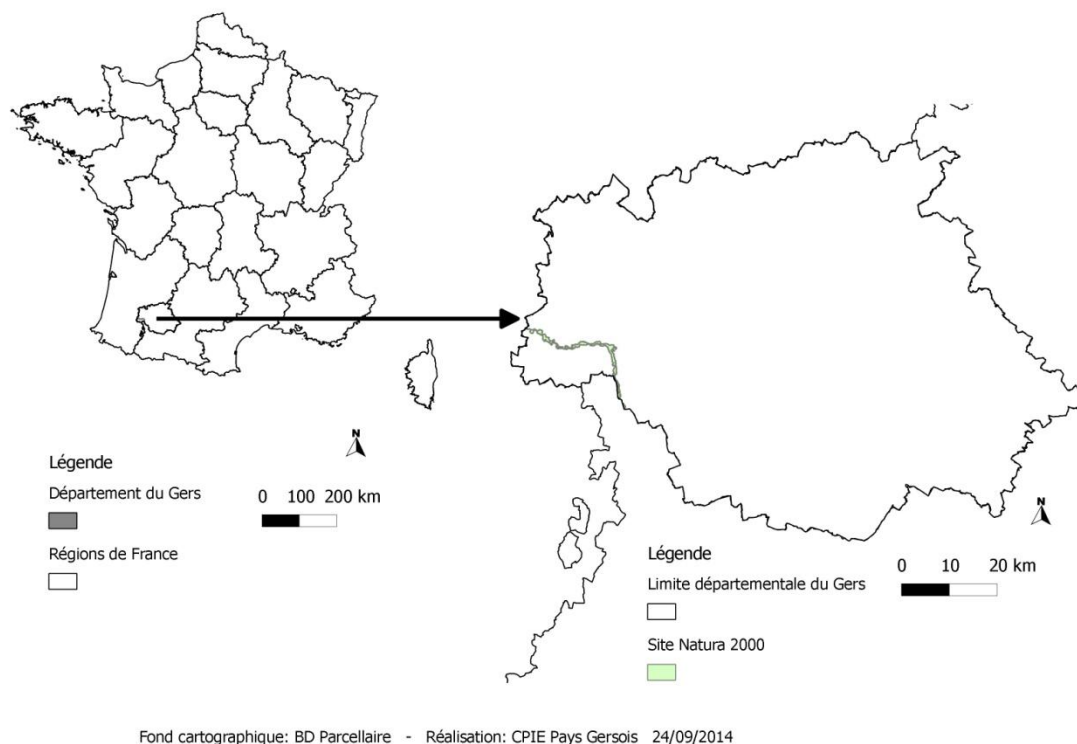


Figure 15 : Localisation du département du Gers en France et du site Natura 2000 « Vallée de l'Adour»

### 2- Les Odonates sur le site

#### 1. Les espèces cibles

En 2014, six nouvelles stations d'espèces cibles sont connues sur le site Natura 2000 « Vallée de l'Adour ». Un état des connaissances dans le site et à proximité est précisé pour le taxon, en lien avec son statut départemental.

Le coefficient de rareté est calculé selon la méthode utilisée par Hauguel *et al.* en 2008. Pour obtenir ce coefficient de rareté, il faut en premier lieu calculer le taux d'occupation par espèce. Les formules sont les suivantes :

**Taux d'occupation** : Nombre de mailles (5 x 5 km) occupées par l'espèce/ nombre total de mailles (5 x 5 km) occupées par l'ensemble des espèces.  
**Coefficient de rareté (%)** : (1 - taux d'occupation)\*100

Huit classes sont établies est sont les suivantes :

Classes	
1. Exceptionnel	$>99,5$
2. Très rare	$99,5 > Rr \geq 98,5$
3. Rare	$98,5 > Rr \geq 96,5$
4. Assez rare	$96,5 > Rr \geq 92,5$
5. Peu commun	$92,5 > Rr \geq 84,5$
6. Assez commun	$84,5 > Rr \geq 68,5$
7. Commun	$68,5 > Rr \geq 36,5$
8. Très commun	$36,5 > Rr$

**Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840) – Agrion de Mercure – Code Natura 2000 : 1044**

Espèce assez commune dans la région, présente sur de nombreux petits cours d'eau lents, fossés et canaux ensoleillés (Robin *et al.*, 2014). A l'échelle départementale, l'Agrion de Mercure est une espèce assez commune (coefficient de rareté : 69).

Le site présente localement six stations à Agrion de Mercure (Figure 16) mentionnées en 2006, 2008, 2011 et 2012 sur la commune de Jû- Belloc (Tableau 12). En périphérie du site, est mentionnée la présence d'une station à Agrion de Mercure en 2014 sur la commune de Galiac. Les individus fréquentent préférentiellement, en périphérie du site, des fossés à écoulement assez lent et des canaux.

**Oxygastra curtisii (Dale, 1834) – Cordulie à corps fin – Code Natura 2000 : 1041**

Espèce assez localisée mais assez commune dans ses habitats de prédilection que sont les principaux cours d'eau de la région, des anciennes gravières ou plans d'eau avec berges arborées (Robin *et al.* op. cit.).

Au niveau départemental, la Cordulie à corps fin est une espèce peu commune (coefficient de rareté : 86,3). Outre les grands cours d'eau (Baïse, Adour), on la trouve également sur des linéaires plus modestes (Osse, Arrats) voire dans des étangs ou gravières généralement alimentés. Localement, 11 stations ont été mentionnées sur le site dont cinq en 2014 (Figure 16) sur les communes de Corneillan, Barcelonne du Gers et Saint Mont (Rivière Adour). En périphérie du site, deux stations à Cordulie à corps fin sont mentionnées en 2012 et 2014, respectivement sur les communes de Préchac sur Adour et de Bernède. Ces stations en périphérie sont localisées soit sur lacs et canaux soit sur l'Adour (Tableau 12)

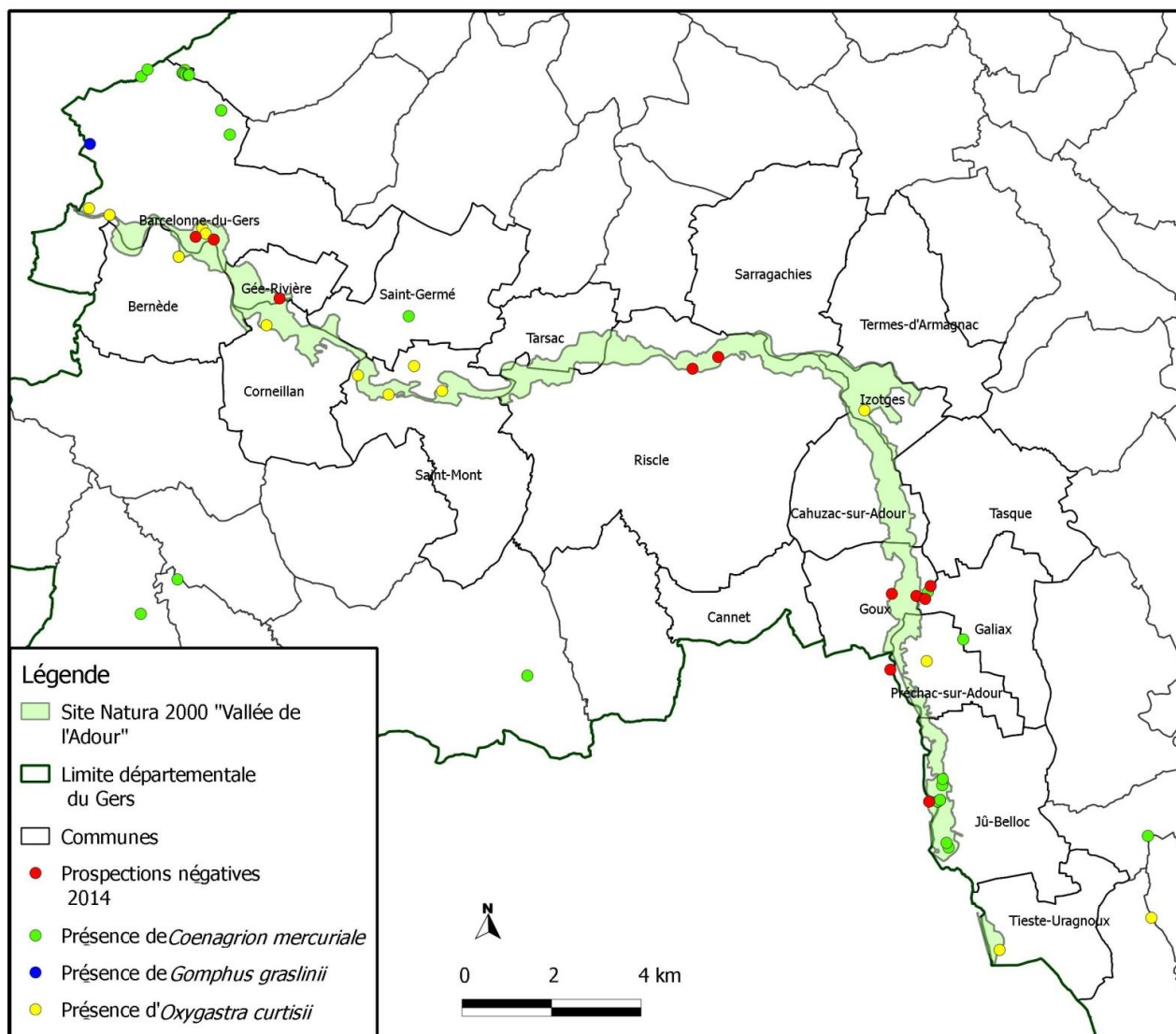
Espèce localisée et rare dans ses habitats de prédilection que sont les principaux cours d'eau de la région. Cette espèce, en Midi-Pyrénées, fait l'objet de nouvelles découvertes malgré certaines anciennes stations qui n'ont pu être confirmées (Robin et al. op. cit.).

Au niveau départemental, le Gomphe de Graslin est une espèce assez rare (coefficient de rareté : 94). Outre les grands cours d'eau (Adour, Baïse, Gers), on la trouve également sur des linéaires plus modestes (Gèle). Localement, une station a été mentionnée sur le site en 2014 (Figure 16) sur la commune de Barcelonne-du-Gers (Rivière Adour). Cette donnée permet de valider le caractère autochtone de l'espèce par la découverte de deux exuvies sur le cours d'eau. En périphérie du site, une station a également été décrite en 2014 avec la découverte d'une exuvie sur la commune de Bernède (Tableau 12)

Tableau 12 : Synthèse des stations à espèces cibles sur le site Natura 2000 « Réseau hydrographique du Midou et du Ludon ».

	X lambert93	Y lambert93	Date Obs	Commune	Remarque	Effectif total
<i>Coenagrion mercuriale</i>	457689	6280170	12/06/2005	Jû-Belloc	NA	observé
<i>Coenagrion mercuriale</i>	457832	6278776	05/06/2012	Jû-Belloc	NA	observé
<i>Coenagrion mercuriale</i>	457787	6278882	11/05/2011	Jû-Belloc	NA	1
<i>Coenagrion mercuriale</i>	457701	6280309	11/05/2011	Jû-Belloc	NA	20
<i>Coenagrion mercuriale</i>	457589	6279807	13/05/2006	Jû-Belloc	Gravière	observé
<i>Coenagrion mercuriale</i>	457642	6279842	25/06/2008	Jû-Belloc	Cours d'eau à gravière	2
<i>Gomphus graslinii</i>	439086	6292915	24/07/2014	Barcelonne-du-Gers	Rivière Adour	1
<i>Oxygastra curtisii</i>	442593	6290451	24/07/2014	Corneillan	Rivière Adour	observé
<i>Oxygastra curtisii</i>	439086	6292915	24/07/2014	Barcelonne-du-Gers	Rivière Adour	observé
<i>Oxygastra curtisii</i>	441158	6292624	24/07/2014	Barcelonne-du-Gers	Rivière Adour	observé
<i>Oxygastra curtisii</i>	441233	6292500	30/07/2010	Barcelonne-du-Gers	NA	observé
<i>Oxygastra curtisii</i>	444637	6289333	24/07/2014	Saint-Mont	Rivière Adour	observé
<i>Oxygastra curtisii</i>	445320	6288902	24/07/2014	Saint-Mont	Rivière Adour	observé
<i>Oxygastra curtisii</i>	446515	6288984	29/07/2000	Saint-Mont	Adour en aval de Saint-Mont	3
<i>Oxygastra curtisii</i>	455952	6288551	2000	Izotges	NA	probable
<i>Oxygastra curtisii</i>	457642	6279842	02/07/1998	Jû-Belloc	Gravière et fleuve Adour	2 (mâles)
<i>Oxygastra curtisii</i>	457589	6279807	03/08/2005	Jû-Belloc	Gravière	observé
<i>Oxygastra curtisii</i>	458971	6276488	30/06/1998	Tieste-Uragnoux	Fleuve Adour	1 (femelle)
<i>Coenagrion mercuriale</i> *	457371	6284494	12/06/2014	Galiac	Canaux et fossés	4 (mâles)
<i>Oxygastra curtisii</i> *	440632	6291983	24/07/2014	Bernède	Rivière Adour	observé
<i>Oxygastra curtisii</i> *	457343	6282944	24/07/2012	Préchac-sur-Adour	Lac et canal	observé
<i>Gomphus graslinii</i> *	440632	6291983	24/07/2014	Bernède	Rivière Adour	1

\*Station proche du périmètre du site Natura 2000



Fonds cartographique : BD Parcellaire, DREAL MP - Réalisation : CPIE Pays Gersois, le 22/08/2014

Figure 16 : Cartographie des observations des espèces cibles en 2014 sur le Site Natura 2000 « Vallée de l'Adour »

## 2. Les espèces non concernées par la Directive Habitat

Sur le site Natura 2000 « Vallée de l'Adour », un total de 41 espèces non ciblées est connu en 2014 par le CPIE Pays Gersois (Tableau 13).



Tableau 13 : Liste des espèces non ciblées présentes sur le site Natura 2000 «Vallée de l'Adour», données CPIE Pays Gersois.

Noms des espèces	Nombre de stations	Nombre de communes	Déterminante ZNIEFF
<i>Aeshna affinis</i>	1	1	X
<i>Aeshna cyanea</i>	5	3	
<i>Anax imperator</i>	21	8	
<i>Anax parthenope</i>	1	1	
<i>Boyeria irene</i>	9	5	
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	13	8	X
<i>Calopteryx virgo</i>	15	5	
<i>Calopteryx xanthostoma</i>	30	12	
<i>Ceragrion tenellum</i>	8	4	
<i>Coenagrion puella</i>	18	6	
<i>Coenagrion pulchellum*</i>	1	1	X
<i>Coenagrion scitulum</i>	2	2	X
<i>Cordulia aenea</i>	3	1	
<i>Crocothemis erythraea</i>	16	8	
<i>Enallagma cyathigerum</i>	4	3	
<i>Erythromma lindenii</i>	19	8	
<i>Erythromma viridulum</i>	6	4	
<i>Gomphus pulchellus</i>	5	2	
<i>Gomphus simillimus</i>	15	9	
<i>Gomphus vulgatissimus</i>	5	2	
<i>Ischnura elegans</i>	25	8	
<i>Lestes viridis</i>	5	4	
<i>Libellula depressa</i>	11	4	
<i>Libellula fulva</i>	5	1	X
<i>Libellula quadrimaculata</i>	1	1	
<i>Onychogomphus forcipatus</i>	13	8	
<i>Onychogomphus uncatus</i>	1	1	X
<i>Orthetrum albistylum</i>	18	9	
<i>Orthetrum brunneum</i>	1	1	
<i>Orthetrum cancellatum</i>	10	5	
<i>Orthetrum coerulescens</i>	12	6	
<i>Platycnemis acutipennis</i>	25	9	
<i>Platycnemis latipes</i>	35	12	
<i>Platycnemis pennipes</i>	3	2	
<i>Pyrhosoma nymphula</i>	11	2	
<i>Sympecma fusca</i>	2	1	
<i>Sympetrum fonscolombii</i>	3	3	
<i>Sympetrum meridionale</i>	1	1	X
<i>Sympetrum sanguineum</i>	3	2	
<i>Sympetrum striolatum</i>	4	3	
<i>Trithemis annulata</i>	5	4	

## Références bibliographiques

Hauguel, J.C., Wattez, J.R., 2008. Inventaire des bryophytes de Picardie : présence, rareté et menace. Conservatoire Botanique National de Bailleul. Document de travail, version 1 : 38 p

Institution Adour, 2011. Réseau Natura 2000. Document d'objectifs de la zone spéciale de conservation. Vallée de l'Adour. Document de synthèse. Partie 1 : 217p.

Robin J., Danflous S. & Catil J.M. (coords.), 2014. L'odonatofaune de la région Midi-Pyrénées : état des connaissances fin 2013

